

Impôt sur le revenu

Monsieur l'Orateur, en tant que Canadiens, nous reconnaissons qu'il faut libéraliser les échanges afin de libérer le commerce du carcan commercial que nous avons déjà porté, notamment à l'époque où rien ne pouvait franchir une frontière internationale sans qu'un droit ne soit perçu. Cet état de choses persiste encore aujourd'hui, monsieur l'Orateur. Il faut aussi nous rendre compte que nous ne pouvons participer à la libéralisation des échanges que dans la mesure où nos industries et notre pays pourront survivre. Nos agriculteurs n'ont jamais demandé la totalité du marché; ils ont simplement réclamé une juste part du marché de manière à ce que leur industrie soit viable. Nos négociateurs ne pourront répondre aux besoins de notre industrie qu'en les reconnaissant ouvertement lors des négociations.

Lorsque nous traitons avec les États-Unis, nous avons affaire à des exploitations agricoles dans bien des cas adjacentes à des exploitations canadiennes produisant les mêmes denrées. Nous traitons avec un pays qui applique l'économie d'échelle à la production et à la transformation des denrées. Nous traitons avec un pays où les frais d'établissement sont inférieurs aux nôtres. Si nous voulons protéger nos industries, nous devons leur offrir une protection au moins aussi grande que celle que les États-Unis offrent aux leurs. Ou, dans bien des cas, nous devrions ajouter 5 p. 100 de plus pour combler une partie des coûts supplémentaires que doivent payer nos producteurs. C'est sur cette base que nous devrions négocier avec eux.

● (1652)

Mais, dans le cas des produits de la pomme de terre, nous semblons unilatéralement pressés de réduire les droits sur les importations des États-Unis sans rien obtenir en retour. Nos négociateurs devraient obtenir de nos principaux partenaires commerciaux, comme les États-Unis, la Communauté européenne et le Japon, la possibilité d'augmenter nos exportations vers ces marchés. Je n'ai rien vu ni rien entendu de la part du ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner), du ministre de la Consommation et des Corporations (M. Allmand), du premier ministre (M. Trudeau) ou de personne d'autre qui indiquerait que nous cherchons de nouveaux débouchés pour nos produits dans d'autres secteurs du monde, que nous cherchons à faire supprimer ou atténuer les obstacles tarifaires et que nous cherchons à faire supprimer les obstacles artificiels au commerce qui nous empêchent d'avoir accès à bien des marchés.

Nous sommes engagés dans un cul-de-sac. Il nous faut obtenir quelque chose en retour de ce que nous donnons. Comme plusieurs budgets ont accordé des réductions de droits unilatérales depuis le peu de temps que je suis ici, je crains, monsieur l'Orateur que nous ne soyons encore prêts à concéder des réductions unilatérales et que notre industrie ne soit encore une fois privée d'une partie de la protection qu'il lui faut absolument pour assurer un marché sain aux consommateurs, une agriculture saine et de l'emploi dans nos industries de transformation. Ce sont des choses très importantes pour le pays.

Des voix: Bravo!

[M. McCain.]

M. McCain: Monsieur l'Orateur, il est tout à fait inacceptable que nous concédions d'autres réductions tarifaires pour les produits agricoles si nous n'obtenons pas de meilleures possibilités d'échanges de nos partenaires commerciaux. C'est ce que nous avons fait par le passé. Nous ne pouvons pas tolérer et nous ne devons absolument pas concéder des réductions absolues, des réductions constantes sur les importations entrant au Canada. Ne cédon rien avant d'avoir reçu. Au besoin, augmentons la protection de certains produits qui sont particulièrement vulnérables au dumping—des produits très bon marché.

Monsieur l'Orateur, j'espère que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) fera tout ce qu'il peut pour mettre en place le comité que j'ai proposé l'autre jour. J'estime indispensable que l'agriculteur, le négociateur et le parlementaire se réunissent pour échanger leurs points de vue quant aux besoins des secteurs de la pomme de terre, des légumes, des fruits, de la viande et du grain afin que tous comprennent bien les conséquences de leur décision lorsqu'ils négocieront.

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Je regrette d'informer le député que son temps de parole est écoulé. Il peut poursuivre avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Oui.

L'Orateur suppléant (M. Turner): La parole est au député de Carleton-Charlotte (M. McCain).

M. McCain: Merci beaucoup, monsieur l'Orateur. Je crois que nos négociateurs qui ne connaissent pas grand chose à l'agriculture devraient se renseigner de leur mieux sur toutes les conséquences des réductions tarifaires sur les produits agricoles. Ils devraient savoir quelles conséquences aurait l'absence de quota pour les importations de viande et d'autres produits au Canada. Ils devraient être conscients de l'importance économique de l'agriculture, des emplois qu'elle représente et des débouchés qu'elle offre dans l'industrie avant de renoncer à quoi que ce soit.

Les agriculteurs devraient pouvoir convaincre un comité que toute l'économie canadienne y compris les consommateurs, ont intérêt à ce que nous produisions plus; nous devons produire plus et consommer plus de produits agricoles canadiens dans des conditions commerciales favorables pour créer une agriculture viable.

M. William Knowles (Norfolk-Haldimand): Monsieur l'Orateur, il est très près de 5 heures et j'aimerais, si possible, que mon discours figure intégralement dans le même harsard. Pourrais-je dire qu'il est 5 heures afin qu'on passe aux mesures d'initiative parlementaire?

L'Orateur suppléant (M. Turner): Comme il est 5 heures la Chambre va passer à l'étude des mesures d'initiative parlementaire qui figurent au *Feuilleton* d'aujourd'hui, à savoir les avis de motion.

Article 2, le député de Lévis (M. Guay). Cet article doit-il être reporté à la demande du gouvernement?

Des voix: Reporté.